

Monsieur Manuel Valls
Premier ministre

Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris SP 07

Paris, le 23 mai 2016

Monsieur le Premier ministre,



Les annonces de reconduction des manifestations et de blocage des raffineries de notre pays se multiplient. Nous tenons à vous faire part de l'exaspération des professionnels que nous représentons pris en otage par des grévistes bafouant deux libertés fondamentales : la liberté de circuler et la liberté de travailler.



Pour bon nombre d'entreprises de transport de voyageurs et de déménagement, l'activité doit battre son plein en ce début de saison.

C'est ainsi la perspective d'une reprise économique qui est compromise et avec elle le maintien de l'emploi des collaborateurs.



Si rien n'est fait en urgence, certaines entreprises vont devoir recourir au chômage partiel et renoncer d'ores et déjà au recrutement de saisonniers qui représentait pourtant un espoir pour certains chômeurs en recherche d'emploi.

Nous vous demandons de prendre sans délai les mesures qui s'imposent pour que nos entreprises puissent retrouver la sérénité dans l'exercice de leur activité.



Nous vous prions de croire, monsieur le Premier Ministre, en l'assurance de notre haute considération.

Yannick COLLEN,
Président de la CNM



A propos de la Confédération Nationale de la Mobilité

La Confédération Nationale de la Mobilité est le fruit de la réunion de quatre fédérations : la FNTV (*Fédération Nationale des Transports de Voyageurs*), la CSD (*Chambre Syndicale du Déménagement*), la CNSA (*Chambre Nationale des Services d'Ambulances*) et la FEDESFI (*Fédération des Entreprises de la Sécurité Fiduciaire*). Elle représente plus de 3000 entreprises de la branche et environ 140 000 salariés. La Confédération Nationale de la Mobilité a pour objet de défendre et de représenter les intérêts des entreprises de la branche relevant de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport, sur le champ de compétence du transport routier de voyageurs, du déménagement et du garde-meuble, des services de transport par ambulance et du transport de fond et des valeurs fiduciaires afin de procéder à l'étude et à la défense de leurs droits et de leurs intérêts matériels et moraux, tant individuels que collectifs.